

cuxacdaude.fr

# Cuxac Mag

LE MAGAZINE D'INFORMATION COMMUNALE  
DE CUXAC D'AUDE



**EDITION DU  
TROISIEME  
TRIMESTRE 2024**

# EDITO



## Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Après de belles semaines d'été où nous avons pu profiter des festivités et animations proposées au sein de notre ville, place à la rentrée et à son lot de nouveautés !

Les deux ouvertures de classes, une en maternelle et une en élémentaire, ont permis au corps enseignant, au personnel des écoles, aux ATSEM et bien sûr aux enfants, d'aborder ce mois de septembre plus sereinement et avec des conditions de travail et d'apprentissage apaisées.

Le travail initié sur la modification du Plan Local d'Urbanisme se poursuit : si l'objectif reste l'amélioration de notre cadre de vie, en prenant en compte les enjeux de la transition écologique, repenser notre espace commun et permettre à des cuxanais d'accéder à la propriété est un fil conducteur de ce travail.

Enfin, après plusieurs semaines d'enquête publique, dans quelques jours, le Conseil Municipal devra se positionner sur le projet du troisième parc éolien. Celui-ci a été initié en 2017, et le choix des emplacements a été concrétisé en novembre 2019 au travers de la charte Qualité du Plan Climat Air Energie Territorial. Lors du vote, il n'y a pas eu d'opposition de la part de mon prédécesseur. Début octobre, le Conseil Municipal émettra un avis, favorable ou défavorable, et le préfet de l'Aude prendra la décision définitive en fin d'année. Depuis plusieurs semaines, nous avons âprement négocié avec Total Energies afin que les Cuxanais puissent avoir, pendant plusieurs décennies, une électricité moins chère si le projet devait voir le jour. Un engagement écrit me permet de vous dire que si ce projet devait aboutir, les Cuxanais (particuliers et professionnels) pourraient bénéficier d'un tarif de l'électricité avec un maximum de 0.12€ le Kwh.

Soyez certains d'une chose : nous mettons tout en œuvre pour défendre les intérêts des cuxanais, améliorer notre cadre de vie commun et nos équipements, et assurer une tranquillité publique, tous quartiers confondus.

*Gregory  
Delfour*

# TRAVAUX : AVENUE NELLY OLIN

La première tranche de l'avenue Nelly Olin est quasiment terminée. Après les travaux réalisés par la Mairie, avec l'accompagnement des Services du Grand Narbonne, pour refaire l'intégralité du système d'approvisionnement d'eau potable et d'évacuation des eaux usées, la Commune, avec la participation du Syaden, a oeuvré à l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Le Département a pu réaliser l'enrobé de l'avenue.

Pour rappel, les trottoirs et les places de stationnement ont été réalisés en matériaux perméables. Un constat : lors des récentes pluies, aucune flaque ou engorgement des avoires ne sont survenus.

Il reste encore les plantations, ainsi que quelques marquages au sol à terminer pour clôturer cette première tranche.

La deuxième tranche des travaux, qui permettra de terminer l'avenue jusqu'au rond point de la Salle du Jeu de Paume, débutera début octobre pour plusieurs mois.

# TRAVAUX : CIMETIERE

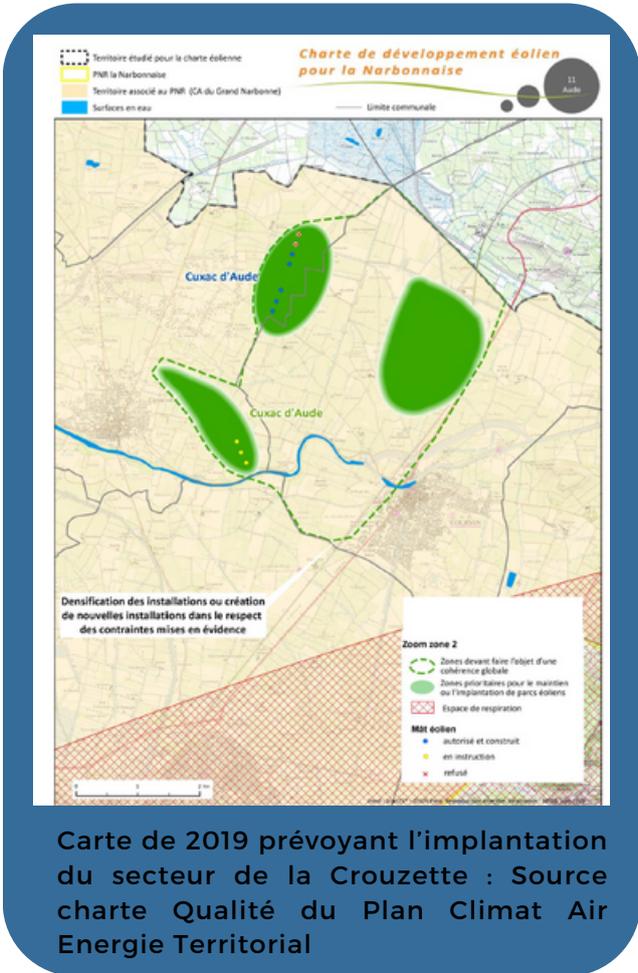
D'importants travaux ont été réalisés et sont toujours en cours dans le cimetière. Le système d'alimentation d'eau, qui était très ancien et qui engendrait de nombreuses fuites, a été refait.

Les équipes des services techniques ont anticipé et profité de ces travaux pour tirer l'alimentation d'eau pour la future extension du cimetière.

Pour un entretien plus facile, des regards en béton ont été installés. Tous les robinets d'eau ont également été changés pour réaliser des économies. Enfin, les bordures en béton qui délimiteront les parcelles de la nouvelle tranche du cimetière sont en cours de mise en place.



# EOLIENNES : PROJET DE LA CROUZETTE



Carte de 2019 prévoyant l'implantation du secteur de la Crouzette : Source charte Qualité du Plan Climat Air Energie Territorial

Dans quelques jours, lors du conseil municipal du 8 octobre, sera abordé un projet qui suscite et suscitera le débat : l'installation de nouvelles éoliennes sur notre territoire.

Celui-ci a été engagé par Total Energies en 2017. En 2019, les deux représentants Cuxanais siégeant au Grand Narbonne ne se sont pas opposés par leurs votes à la charte Qualité du Plan Climat Air Energie Territorial instituant la zone de la Crouzette.

Aujourd'hui, après un mois d'enquête publique, la loi impose au Conseil Municipal de voter afin d'émettre un avis sur un projet déjà engagé. Il s'agira donc d'un positionnement de la municipalité actuelle.

La décision finale de valider ou non ce projet de troisième parc éolien appartiendra exclusivement au préfet de l'Aude qui s'exprimera en fin d'année ou au début de l'année prochaine.

Ce projet, au-delà de ses dimensions techniques et environnementales, est avant tout une question de choix, un choix pour notre avenir, un choix pour nos enfants, un choix que nous, en tant qu'élus, devons prendre en toute conscience.

Chaque élu pourra exprimer librement ses convictions, sa sensibilité. Soyons très clairs : il n'y aura aucune consigne de vote au sein du groupe majoritaire. Ce vote sera vraisemblablement à l'image de vos sensibilités respectives : plurielles et partagées.

Oui, l'éolien suscite des débats, et c'est bien normal. Il symbolise à la fois un espoir pour la transition énergétique, dans un contexte de changement climatique que nous constatons au quotidien, et des interrogations légitimes que nous avons tous sur l'impact de nos décisions.

Quels avantages ? Quels inconvénients ?

Ces ressources en énergie, issues de la filière dite renouvelable, peuvent être des rentrées financières non négligeables pour la collectivité. Les loyers, ainsi que les retombées fiscales annuelles peuvent permettre aux communes une marge de manœuvre appréciable pour réinvestir ces sommes dans divers projets ou équipements au bénéfice de l'ensemble de la population.

Autre avantage, directement pour les entreprises, la collectivité et les habitants de Cuxac d'Aude : la question de l'autoconsommation collective. Aujourd'hui, après des négociations avec le porteur de projet, la Municipalité est en mesure de vous annoncer que si le projet est validé par le préfet, l'énergie générée par une éolienne permettrait d'alimenter directement notre ville, avec un tarif d'un montant maximum de 0.12€/kWh, soit largement en dessous du tarif réglementé. Un gain de pouvoir d'achat important par mois et à l'année, avec un prix gelé pour les 30 prochaines années.

Les craintes et réticences sont également là, et légitimes. La proximité du Parc avec notre ville, d'abord, dont l'emplacement nous est imposé par des décisions du passé.

Les pollutions visuelles et sonores peuvent impacter certains riverains. Si le projet venait à se faire, la Municipalité s'engage à une vigilance absolue pour limiter les nuisances, à un suivi méticuleux des mesures compensatoires pour les riverains, et à interpeller le porteur de projet autant de fois que nécessaire en cas de retours de terrain de la population. Ces sujets ont déjà été abordés avec Total Energies et des engagements ont été pris.

En un mot, la démocratie locale est un pilier de notre société. Elle repose sur notre capacité à écouter, à débattre, à peser le pour et le contre, et enfin à décider. Décider non pas pour nos intérêts personnels, mais pour le bien commun, pour la collectivité que nous représentons. Ce projet d'éoliennes peut être vu comme une opportunité de façonner notre avenir énergétique, mais il est aussi une responsabilité, celle de peser avec soin les impacts sur l'environnement, sur le cadre de vie, sur l'économie locale.

Ce projet s'inscrit dans une programmation à l'échelle régionale avec l'objectif affiché depuis des années d'être la première région à énergie positive à l'horizon 2030, c'est à dire demain. Un enjeu sociétal majeur, central, mais qui a la singularité de diviser l'opinion et les sensibilités.

Nous serons pragmatiques et nous nous positionnerons en notre âme et conscience pour l'avenir de notre commune, et celui de nos enfants.

## GOUTER DES AINES

Nouvelle édition du goûter des aînés le jeudi 3 octobre avec une animation Karaoqué et une thématique "automne et vendanges".

Si l'inscription est réservée aux plus de 70 ans, elle reste gratuite et obligatoire.

Toutes les informations ci-dessous :

## ARBRES DE NAISSANCE

Un arbre permettra désormais de célébrer la naissance de chaque petit Cuxanais. Il sera planté au Parc de la Bourgade !

En effet, lors de chaque naissance, un arbre sera positionné avec le prénom de l'enfant.

Pour cette année, tous les enfants de la commune nés en 2023 auront leur arbre planté au parc de la Bourgade à l'occasion de la fête locale le 11 novembre 2024.

Une réception aura lieu sur le site pour célébrer ce moment symbolique.

## LUTTE CONTRE LA CABANISATION

La cabanisation est un phénomène qui consiste en la prolifération de constructions illégales sur des terrains non constructibles. Ces « cabanes », souvent érigées sans autorisation, peuvent être des résidences secondaires improvisées. Ce type de construction pose de nombreux problèmes, tant sur le plan environnemental qu'en matière de sécurité. La commune de Cuxac d'Aude n'est pas épargnée par ce phénomène et la municipalité souhaite engager une lutte contre cette anthropisation de zones naturelles et à risques.

**JOURNÉE DE NETTOYAGE DE LA COMMUNE :**

**CONCERTS SHOWCASE**

A partir du mois d'octobre, des showcase seront organisés à la Médiathèque afin de faire découvrir de jeunes artistes et de découvrir leurs compositions personnelles, mais aussi d'avoir l'occasion de partager et d'échanger avec eux après le concert.

Premier showcase le vendredi 4 octobre à 19h à la Médiathèque avec Dadou Afaka, artiste Soul, Groove qui vous fera danser !

Petit bonus : Dadou Afaka proposera également un concert privé aux enfants de l'école élémentaire le vendredi après-midi sur le temps de la récréation !

**MOT DU GROUPE "TOUS UNIS POUR CUXAC"**

M le Maire souhaite vendre une partie de la zone refuge du Mont Carretou. Les Élus ont pour devoir d'entretenir la mémoire du risque. Dans un contexte de dérèglement climatique, malgré les digues, Cuxac reste une Commune inondable. La zone refuge est un élément de base du plan d'évacuation. En Élus responsables nous n'acceptons pas qu'elle soit démantelée.

Le projet d'ouverture du chenal de Coursan prévoit un abaissement du déversoir du Prat du Raïs. D'après les études cet abaissement n'aurait pas d'incidence et serait compensé par l'augmentation du débit en aval. Nous restons vigilants, ces débordements peuvent impacter les quartiers nord de Cuxac. Nous exigeons que le déversoir puisse être remis à sa côte actuelle en cas de dysfonctionnements. Nous demandons un suivi des débordements après la réalisation des travaux.

Un nouveau projet éolien est soumis à enquête publique. L'apport financier est négligeable pour la Commune. Cuxac produit déjà plus d'électricité qu'elle n'en consomme. L'écrasante majorité des citoyens qui se sont exprimés dans l'enquête est opposée au projet en raison des atteintes à leur cadre de vie. Nous partageons leurs inquiétudes. L'idéologie écologique ne devrait jamais conduire à détruire le cadre de vie des citoyens.

La mission d'un Élu est d'être à l'écoute des citoyens. Par conviction et par devoir envers les Cuxanais nous nous opposons à ce projet.

# INFORMATIONS UTILES :



DATE	Association
Dimanche 20 Octobre	Alma de Luna
Vendredi 1er Novembre	AS2coeur/cosmo volley
Dimanche 3 Novembre	Playmo du sud
Dimanche 10 Novembre	Donneurs de sang
Dimanche 17 Novembre	Olympic cuxanais
Dimanche 24 Novembre	Amicale bouliste
Dimanche 1 Décembre	Loto du téléthon
Dimanche 8 Décembre	Cuxac dance
Dimanche 15 Décembre	Pas de loto - Marché de Noël
Dimanche 22 Décembre	FNACA
Dimanche 29 Décembre	Pétanc club
Dimanche 5 Janvier	Géminian
Dimanche 12 Janvier	Justine Pameron
Dimanche 19 Janvier	Les Randonneurs
Dimanche 26 Janvier	
Dimanche 2 Février	
Dimanche 9 Février	
Dimanche 16 Février	
Dimanche 23 Février	
Dimanche 2 Mars	
Dimanche 9 Mars	
Dimanche 16 mars	
Dimanche 23 Mars	
Dimanche 30 Mars	
Dimanche 6 Avril	
Dimanche 13 Avril	
Dimanche 20 Avril	
Dimanche 27 Avril	

Le CCAS et la Municipalité organisent

# OCTOBRE ROSE

Tombola

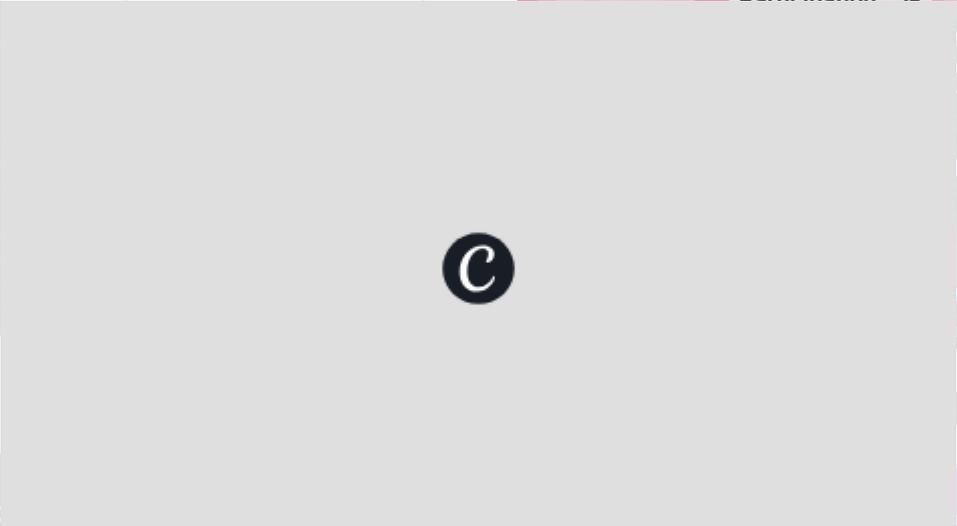
**Dimanche 6 Octobre 2024**  
**Parvis de la Médiathèque**  
**A partir de 8h**

**Rando Pédestre avec Rand'Aude**  
 Inscription à 8h  
 Départ 9h ( 2 circuits : 6 et 10 kms)  
 Participation 5€

**Cours de Zumba avec Maëwa**  
 Adultes : 11h à 12h  
 Participation : 5€

fection  
 use"  
 t à tous  
 ma de Luna  
 peau)  
 la ligue

Le Cancer de l'Aude



- Week-end
- Fête locale de Cuxac d'Aude
- 8 novembre : Concert O2
- 9 novembre : Concert Groupe Abyss
- 10 novembre : Loto
- 11 novembre : Défilé / Commémoration
- Vin d'honneur / Vide Greniers au Stade
- 30 novembre / 1er décembre : Téléthon

NET

de travail, le nouveau site internet de la commune est disponible et opérationnel à l'adresse suivante : [www.cuxacdaude.fr](http://www.cuxacdaude.fr)

Plus moderne, plus complet, plus intuitif, il facilitera vos démarches et besoins d'informations et sera une vitrine réactualisée de notre ville !

## EXPOSITION PLAYMOBIL

Plus grosse exposition de Playmobil de France !  
 Plus de 50 000 Playmobil exposés le **Samedi 26 Octobre 2024 de 10h à 19h** à la salle du jeu de Paume. (entrée 1€ et gratuit pour les moins de 5 ans)

